



PORT AUTONOME
DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

PROCES VERBAL D'INFRUCTUOSITE DU DU 29 JANVIER 2024

**OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE : ACCORD CADRE
POUR L'ASSISTANCE A LA SECURITE INFORMATIQUE
(FIREWALL+SERVEURS) -SLA.**

Référence PPMP : N° S_DSI_76569

Janvier 2024

Procès-verbal d'infiructuosité

Objet : Avis d'Appel d'Offre National (AAON) N°013/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPMP/SAP du 02 novembre 2023 relatif à l'accord cadre pour l'assistance à la sécurité informatique (FIREWALL+SERVEURS) -SLA.

Mode de passation : Avis d'Appel d'Offre

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 29 janvier à 15 heures 10 minutes, dans la salle de dépouillement de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la commission d'ouverture et d'évaluation des offres s'est réuni pour prononcer l'infiructuosité du marché relatif à l'avis cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 075/2023/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 07 décembre 2023 les personnes dont les noms suivent :

- **Président** : Félix Dieudonné ADAHE VIGBE, Directeur des Marchés Publics/ PAC ;
- **Rapporteur** : Oumar ANIAMBOSSOU Coll/PRMP, Spécialiste des marchés publics
- **Membres** :
 - Boris Rodrigue SEHLOUAN, Chef du Département des Systèmes d'Informations ;
 - Symphorien Sourou DOFFON, Spécialiste en Réseau et Sécurité Informatique.

Les résultats d'analyses détaillées des offres se présentent dans le tableau de synthèse ci-après :

Lot Unique	Intitulé : Accord cadre pour l'assistance à la sécurité informatique (FIREWALL+SERVEURS) -SLA
Procédures	
Mode de passation	Avis d'Appel d'Offre
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	-
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none">- J&J Telecom- Groupement CYBAS	

<ul style="list-style-type: none"> - Groupement SECURIGATE SARL - TECHSO GROUP - Groupement HAIRUN-BEST FOR AFRICA 	
Soumissionnaire écarté	
Soumissionnaires	Motifs
Groupement CYBAS	<p style="text-align: center;">Offre non recevable</p> <p>Ce soumissionnaire a omis d'inscrire au point b) de la lettre de soumission le délai au cours duquel il s'engage à exécuter les prestations.</p>
Groupement HAIRUN-BEST FOR AFRICA	<p style="text-align: center;">Offre non recevable</p> <p>Ce soumissionnaire a fourni dans son offre un document intitulé certificat de partenariat dans lequel le mandataire du groupement déclare que son groupement a la qualité pour la location sur le cloud aux fins du déploiement de la solution logicielle pour la sécurité informatique « SPLUNK » ce qui ne correspond pas au certificat de partenariat avec l'éditeur de la solution SIEM tel que l'exige le DAO</p>
J&J Telecom	<p style="text-align: center;">Offre non conforme</p> <p>Ce soumissionnaire n'a pas fourni la fiche technique des licences VMWare 8 Standard tel qu'exigée dans l'annexe A-1-2 du DAO. De plus la solution FortiSIEM proposé par le soumissionnaire n'est pas parmi les leaders du Quadrant Magic Gartner tel qu'exigé à la ligne 3 intitulée Solution SIEM du tableau des exigences techniques de la section III Programme d'activité du DAO</p>
Groupement SECURIGATE SARL - TECHSO GROUP	<p style="text-align: center;">Offre non conforme</p> <p>Ce soumissionnaire a proposé une solution SIEM Elastic qui n'est pas parmi les leaders du Quadrant Magic Gartner tel qu'exigé à la ligne 3 intitulée Solution SIEM du tableau des exigences techniques de la section III Programme d'activité du DAO</p>
Attributaire	
Nom	Néant

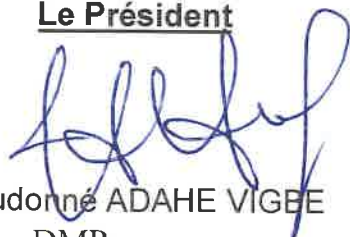
Montant proposé TTC	-
Montant évalué (corrigé) TTC	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord cadre pour l'assistance à la sécurité informatique (FIREWALL+SERVEURS) -SLA
Prix	F CFA
Délai d'exécution	-
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non Applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard de tout ce qui précède, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation, sous réserve de l'avis du Directeur de Contrôle des Marchés Publics propose que la présente procédure objet de l'Avis d'Appel d'Offre National (AAON) N°013/2023/PAC/DG/DPRMP/SPMP/DPRMP/SAP du 02 novembre 2023 relatif à l'accord cadre pour l'assistance à la sécurité informatique (FIREWALL+SERVEURS) -SLA soit déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 71 du Code des Marchés publics en vigueur au Bénin. Par ailleurs elle recommande au Directeur des Marchés Publics le lancement d'un nouvel appel d'offre après avis favorable de l'organe de contrôle.

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 50 minutes.

Fait à Cotonou le 29 janvier 2024

Le Président



Félix Dieudonné ADAHE VIGBE
DMP

Rapporteur



Oumar ANIAMBOSSOU
SPM

Membres



Boris Rodrigue SEHLOUAN
C/DSI



Symphorien Sourou DOFFON
SRSI